



COMITE D'Auvergne de Ski

www.ski-auvergne.com



P.V. Réunion de Bureau du 20 mars 2018

Destinataires :

Membres du bureau
Membres du Comité Directeur
Secrétariat pour mise en ligne sur le site Internet
CTS

Présents :

Barnérias François
Brunet Bernard
Chauvel Catherine
Frédéric Echavidre
Lalloz Daniel
Moreau Pierre
Sandrin Stéphane
Tondeur Guy

Excusés :

Delpeuch Jean Michel
Mazet Gérard

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion du bureau directeur du 24 janvier 2018
2. Point financier
3. Préparation de l'assemblée générale électorale d'avril 2018

Siège Social & secrétariat

Maison des Sports - Place des Bughes - Bureau n° 4 - 63 038 Clermont Ferrand Cedex
Tel : 04 73 91 22 24
E-mail : ski-auvergne@wanadoo.fr

Point 1 : Approbation du PV de la réunion du bureau directeur du 28 mars 2017

Le PV de la réunion de bureau du 24 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Point financier

Guy Tondeur fait le point sur la situation des comptes à ce jour :

- Compte général :	14.947 €
- Compte alpin FIS :	99 €
- Compte alpin « porte-monnaie » :	7.656 €
- Compte mécénat alpin :	7.197 €
- Compte nordique :	1.767 €
- Compte nordique partenaire :	3.518 €
- Compte formation :	5.617 €

Sur l'ensemble des différents livrets de placement : environ 75.000 €, ce qui représente pratiquement 35 % de fonds de réserve, conformément au ratio de sécurité retenu par le Comité Directeur.

Le total des avoirs s'élève à 130.630 €

Guy Tondeur fait remarquer que la situation financière est bonne et stabilisée

Pierre Moreau donne quelques éléments concernant la vente des titres :

- Au 28 février 2018, on constate une baisse de -12 % sur la vente des titres loisirs, alors que la vente des titres compétition/dirigeants est stable par rapport à l'an dernier à la même date (-0,32 %). La baisse des titres loisirs ne peut s'expliquer entièrement par le fait que les départements de l'Indre et du Cher aient quitté le comité suite à la réforme des régions. On ne peut donc que constater que l'érosion de la vente des titres « loisirs » amorcée depuis de nombreuses années se poursuit malgré une année très favorable sur le plan de l'enneigement.
- Un débat s'ouvre alors sur la nécessité de mener des actions de développement des activités de ski loisir afin de lutter contre cette érosion. Le constat est fait que nous n'offrons que très peu d'attractivité en matière de ski loisir. Il est donc peu surprenant que ces licenciés, ne trouvant plus aucun avantages les concernant ne renouvellent pas leur adhésion. Les membres du bureau directeur s'accordent à dire qu'il faudra mobiliser le futur comité directeur qui sera élu en avril sur ce thème.

Point 3 : Préparation de l'assemblée générale électorale d'avril 2018

La prochaine assemblée générale (électorale) se déroulera le samedi 28 avril 2018 à Picherande.

Un courrier sera envoyé dans les jours qui viennent aux clubs, comportant les éléments suivants :

- La convocation officielle,
- Le décompte des voix de chaque club,
- La fiche type de candidature à l'élection du 28 avril 2018.

Ces documents devront faire l'objet d'un accusé de réception de la part des clubs sous la forme d'un coupon réponse à renvoyer au Comité d'Auvergne de Ski, afin de s'assurer que chaque club a bien reçu ces informations.

Les fiches de candidatures devront être envoyées aux clubs le 21 ou le 22 mars au plus tard.

Une réunion du Comité Directeur est planifiée pour le 16 avril 2018. L'ordre du jour en sera :

- Préparation de l'assemblée générale
- Bilan de l'ensemble du mandat 2014-2018 (président, trésorier, secrétaire et commissions). Pour des raisons évidentes il sera accordé un temps limité à chaque intervenant.

Point 4 : Questions diverses

Pour mémoire.

Le Secrétaire Général,

François BARNERIAS

